



CTP du 24 03 2011

Déclaration liminaire CGT

A la DGFIP, les organisations syndicales de la DGFIP ont été reçues jeudi 10 mars par le ministre sur son invitation, comme il s'y était engagé il y a quelques mois lors d'une précédente audience.

Lors de cette réunion, M. Baroin a fait quelques annonces :

la mise en place du 8ème échelon de la catégorie C en 2012, le niveau actuel du plan de qualification maintenu entre 2012 et l'abondement de la prime de fusion de 350 à 500 euros brut annuel...

Ensuite, ce dernier a analysé la fusion comme une grande réussite, nous lui laisserons sa propre appréciation...

Puis, il a garanti, la main sur le coeur le maintien des missions.

Et dans la foulée, la poursuite de la politique de suppressions d'emplois dans les volumes actuels. Maintenir toutes les missions en poursuivant la vague de suppressions des emplois, permettez-nous de nous interroger...

La CGT a rappelé au ministre que, par delà les annonces positives pour les agents répondant à quelques-unes des revendications de la plate-forme syndicale unitaire, la réalité des services est bien différente de celle énoncée et que les discours lénifiants sur la fusion et le maintien des missions ne résistaient pas face à des suppressions d'emplois massives que doivent subir les services !

En effet, celles-ci sont bien le coeur de la dégradation des conditions de vie au travail. Et au-delà des chantiers en cours qui doivent aboutir (comme par exemple sur les indicateurs), il s'agit bien d'arrêter cette hémorragie d'emplois et d'en définir, à partir des missions, les besoins réels.

De plus, si le ministre affirme au travers des mesures annoncées reconnaître le travail des agents, il s'agit ni plus ni moins que d'utiliser les suppressions d'emplois pour les financer... dans la logique du plan d'accompagnement social de la fusion.

Or, pour la CGT, la reconnaissance des agents de la DGFIP passe par des mesures d'un autre niveau, et qui soient bien un « plus ».

Conformément aux engagements pris par la direction, il est nécessaire que le dossier des régimes indemnitaire reconnaissant les qualifications des agents soit ouvert... mais aussi, et surtout, celui de la revalorisation du point d'indice ! Car 150 Brut sous forme d'IMT supplémentaire, c'est approximativement un peu plus de 10 net par mois : bien loin de la perte de plus 10% de la valeur du point d'indice depuis 10 ans !

Pour la CGT Finances Publiques, si les annonces du ministre apportent objectivement un « petit plus » aux agents, les confirmations des « moins » ne peuvent qu'inquiéter sur l'avenir des missions, le sort des agents et de leur condition de vie au travail.

Le ministre et la direction générale doivent apporter des réponses d'un autre niveau aux revendications des agents sur le problème de pouvoir d'achat et, faible reconnaissance des qualifications.

Par ailleurs nous situons aujourd'hui dans le cadre d'une journée d'action européenne de la Confédération européenne des syndicats dont ses organisations syndicales affiliées - pour la France, la CFDT, la CFTC, la CGT, l'UNSA - ont décidé de poursuivre la campagne pour une Europe sociale, pour l'emploi et le bien-être.

Il est urgent que les autorités européennes et les Etats membres changent de cap

Après avoir pris des mesures, bien que tardives, pour aider les pays les plus endettés de la zone euro, l'Union européenne s'engage dans une gouvernance économique qui est indispensable. Mais les choix faits pour cette gouvernance comme le renforcement du Pacte de stabilité et de croissance, le Pacte de compétitivité, la lutte contre l'endettement des Etats, conduisent à une remise en cause de la cohésion sociale. Les politiques d'austérité, qui sévissent dans toute l'Europe, frappent durement les travailleuses et les travailleurs. Partout sont remis en cause les salaires, les retraites, l'indemnisation du chômage, le droit du travail, les services publics. C'est notre modèle social qui est en grand danger.

Ce choix, des autorités européennes et des Etats membres de l'Union européenne qui privilégient à tout prix les réductions drastiques des dépenses publiques et sociales, risque de conduire au blocage de la croissance, voire de provoquer une récession.

Nous refusons l'Europe de l'austérité.

Une autre politique est indispensable

Avec la CES, les organisations syndicales françaises revendiquent des politiques donnant la priorité à l'investissement et à la croissance, à l'emploi et à la solidarité. Nous voulons une Europe sociale. Une Europe du plein emploi, d'emplois de qualité et du bien être de ses peuples.

La diminution de l'endettement des Etats doit être progressive dans une démarche qui assure la justice et la cohésion sociale. Il est nécessaire de trouver de nouvelles recettes provenant des revenus du capital, d'une taxe sur les transactions financières et de la fiscalité écologique.

Des réformes fiscales s'imposent pour des impôts plus justes et pour supprimer le dumping fiscal. Il faut établir une taxe européenne minimum sur les bénéficiaires des entreprises, basée sur une assiette harmonisée.

Le dumping social doit être combattu par le renforcement du socle social européen. Cela passe par la mise en place d'un salaire minimum dans chaque Etat membre.

Enfin une croissance durable doit être assurée par des politiques européennes de relance de l'économie privilégiant les investissements dans l'éducation et la formation, la recherche-développement et l'innovation, et dans les infrastructures.

Aussi avec les les organisations syndicales française CFDT, CFTC, CGT, UNSA nous appelons les salariés à se mobiliser pour faire pression sur les chefs d'Etat et des gouvernements des Etats membres de l'Union